



AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal, le mardi 10 octobre 2023, à 19 h 00, à la salle du conseil située au 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, L'Ascension, Québec.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro 2023-002 :

Nature et effets : Demande de dérogation mineure concernant la marge de recul d'une résidence principale par rapport à la ligne avant. La marge de recul actuelle est de 9.97 m, ce qui ne respecte pas les dispositions du règlement de zonage numéro 2000-348, article 6.2.2, concernant la marge de recul avant, qui devrait être de 15 m pour la zone CAM II.

Localisation : Lot 6 175 931, du cadastre du Québec, 120, montée Horace Lanthier

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à L'Ascension le 20 septembre 2023.

Jean-Pierre Valiquette
Directeur général et greffier trésorier